



Motion de solidarité avec les travailleurs de Gandrange

En réunion du groupe de pilotage ArcelorMittal du 5 février 2008, les représentants des travailleurs de la famille CSC-ACV, ont discuté de l'information relative à la fermeture d'une partie du site de Gandrange.

A notre grande stupéfaction, nous avons pris connaissance de l'intention de la direction de supprimer 600 emplois. Les membres du groupe de pilotage expriment leur solidarité avec les travailleurs touchés par cette décision et estiment que toutes les alternatives doivent être examinées afin de limiter au maximum les pertes d'emplois.

Nous savons que l'usine de Gandrange a connu un passé houleux. A l'origine, elle appartenait au groupe Usinor, puis elle a été rachetée par Mittal et lors de l'OPA Mittal, Gandrange a été citée comme exemple de modèle social. La famille Mittal avait redonné à l'usine des perspectives d'avenir. Mais où en sommes-nous 2 années plus tard?

Dans une logique capitaliste, une usine en perte de vitesse doit être restructurée. Cependant, les bénéfices bruts du secteur des produits longs n'ont-ils pas progressé d'environ 35% ces dernières années?

Dès lors il doit être possible d'élaborer un modèle d'entreprise garantissant l'emploi dans une région aussi fortement touchée par le chômage que la Lorraine.

Dans le cadre de la procédure d'information et de consultation, avec tous les autres représentants du CEE, nous allons faire le maximum pour que notre solidarité se traduise en propositions concrètes de défense de l'emploi.

Entre-temps nous tenons à réitérer notre soutien aux travailleurs menacés. Les syndicats belges savent parfaitement ce qu'implique la lutte pour le maintien de l'emploi dans la sidérurgie. Ils soutiennent pleinement les syndicats français et espèrent que leur action aboutira.

CSC-Métal
ACV-Metaal

LBC

CNE